

L'Association Belge de Droit Maritime (ABDM) et l'Association Française du Droit Maritime (AFDM) ont l'honneur de vous inviter au

### *Colloque franco-belge de droit maritime*

## *"L'impact du droit dérivé de l'union européenne sur le contentieux maritime"*

Les colloques franco-belges de droit maritime s'inscrivent dans une longue tradition d'amitié et de coopération entre les deux associations de droit maritime, l'Association Française du Droit Maritime (AFDM) et l'Association Belge de Droit Maritime (ABDM). Ils se veulent un lieu d'échanges et de débats entre les membres des deux associations sur des questions d'actualité du droit maritime.

### **Judi 24 septembre 2015, 'Het Pand', Onderbergen, Gand**

13h30 Accueil des participants

14h00 Ouverture du Colloque par les présidents des deux Associations

14h15 **1. Interaction entre le droit international et le droit européen: réflexions sur la compétence européenne dans le domaine maritime**  
Prof. Dr. Gwen GONSAELES

#### *Thème I. Les problèmes d'insolvabilité à l'échelle internationale et européenne.*

14h40 **2. L'insolvabilité en droit international**  
Prof. Dr. Olivier CACHARD

15h05 **3. L'insolvabilité et le règlement communautaire**  
Me Luc GRELLET

- 15h30     **4. L'insolvabilité du fournisseur de soutes. Le cas d'OSW devant les juridictions belges (point de vue du fournisseur)**  
Me Bernard INSEL
- 15h55     Pause café
- 16h25     **5. L'insolvabilité du fournisseur de soutes. Le cas d'OSW devant les juridictions belges (point de vue de l'armateur)**  
Me Jean-François PETERS
- 16h50     **6. L'insolvabilité du fournisseur de soutes. Le cas d'OSW devant les juridictions françaises**  
Me Charles DECORBIERE
- 17h15     **7. L'impact d'un jugement extra-communautaire reconnaissant l'insolvabilité du débiteur en matière de saisie de navires pratiquée dans l'Union européenne: le cas du « Pretty Flourish » et un état des lieux sur le projet de convention CMI en matière de vente forcée de navire.**  
Me Benoît GOEMANS
- 17h40     Clôture de la première partie de la conférence par le président de l'Association Belge de Droit Maritime
- 18h00     Réception d'amitié franco-belge
- 20h00     Dîner de Gala – Discours d'amitié par Me Guy VAN DOOSSELAERE, ancien Président de l'ABDM

### **Vendredi 25 septembre 2015, 'Het Pand', Onderbergen, Gand**

#### Thème II. Opposabilité des clauses de compétence insérées dans les connaissances en droit européen.

- 09h30     **8. Opposabilité des clauses de compétence en droit belge**  
Me Frank STEVENS
- 09h55     **9. Opposabilité des clauses de compétence en droit français**  
Prof. Dr. Ph. DELEBECQUE
- 10h20     **10. Clauses de compétence dans les connaissements maritimes à la lumière du droit de la concurrence**  
Prof. Dr. R. DE WIT

- 10h45 Pause café
- 11h15 **11. Clause compromissoire et principe compétence/compétence**  
Me Ana ATALLAH
- 11h40 **12. Compétence en matière d'abordage international**  
Me Olivier RAISON
- 12h05 Clôture du Colloque par le président de l'Association Française du Droit Maritime
- 12h15 Déjeuner de Colloque

## Informations pratiques

### Location:

Les séances, le dîner de gala et le déjeuner du Colloque auront lieu dans 'Het Pand', le centre de congrès de l'Université de Gand. Ce bâtiment unique est un ancien monastère dominicain, situé au cœur historique de Gand.



'Het Pand'  
Onderbergen 1  
9000 Gent  
tel. 09 264 83 05



### Inscription:

Inscription au site de l'ABDM: [www.bvz-abdm.be/node/69](http://www.bvz-abdm.be/node/69)

**Droits d'inscription par participant: 220,00 EUR** (accès aux conférences, réception et dîner de gale de jeudi et déjeuner de vendredi)

**Droits d'inscription par personne accompagnante: 100,00 EUR** (programme accompagnants jeudi après-midi et dîner de gala jeudi soir)

A régler à l'avance par virement au compte n° **BE38 2200 1041 1772** (GEBABEBB) de l'ABDM, en indiquant le nom du participant et le cas échéant de l'accompagnant.

Le nombre de places disponibles étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

### **Hébergement:**

Nous vous suggérons les hôtels suivants, proches du lieu du colloque :

**Sandton Grand Hôtel Reylof**, Hoogstraat 36, 9000 Gand, tél. 00 32 9 235 40 70  
[www.sandton.eu/gent](http://www.sandton.eu/gent)

30 chambres ont été réservées jusqu'au 20 août 2015, au prix de 179,00 EUR p.p.

**Ibis Gent CentrumOpera**, Nederkouter 24/26, 9000 Gand, tél. 00 32 9 225 07 07  
[www.accorhotels.com/gb/hotel-1455-ibis-gent-centrum-opera/index.shtml](http://www.accorhotels.com/gb/hotel-1455-ibis-gent-centrum-opera/index.shtml)

20 chambres ont été réservées jusqu'au 20 août 2015, au prix de 100,00 EUR p.p.

Les réservations se font directement auprès des hôtels, en indiquant le code de réservation 'Belgische Vereniging voor Zeerecht'.